GROUPEMENT DE COMMANDES

Constitué entre la

Communauté de Communes du Pays de Pamiers

et la Commune de Pamiers

Avis d'appel public à la concurrence

Etudes : stratégique et pré opérationnelles (centre ancien et quartiers d'habitat social) en phase de protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de Pamiers.

Identification du Groupement :

Le Groupement de Commandes est constitué des deux collectivités suivantes :

Commune de Pamiers
1, place du Mercadal - 09100 Pamiers

Communauté de communes du Pays de Pamiers

5, rue de la Maternité - 09100 PAMIERS

Renseignements d'ordre administratif, d'ordre technique, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Le service de la Commande Publique de la Communauté de communes du Pays de Pamiers est mutalisé avec celui de la Commune de Pamiers. En conséquence, les renseignements seront fournis par :

Mairie de Pamiers - Direction de la Commande Publique
1, place du Mercadal - BP 70167 - 09101 Pamiers cedex
Tél : 05 61 60 95 43 ou 05 61 60 95 46 - Fax : 05 61 60 94 87 - E-mail : commande.publique@ville-pamiers.fr

Le dossier de consultation peut être retiré sans frais sur les sites www.ville-pamiers.fr, rubrique Commande Publique , sur le profil acheteur www.achatpublic.com, le BOAMP et le JOUE.

Objet du marché :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Pamiers (NPNRU), plusieurs études sont à réaliser en phase de protocole de préfiguration. Ces études sont de deux ordres :

- Une étude stratégique à cinq volets thématiques :
  - Volet 1 : Stratégie urbaine de peuplement et de mixité sociale ;
  - Volet 2 : Stratégie relative aux déplacements urbains et à la mobilité durable ;
  - Volet 3 : Stratégie architecturale, patrimoniale et urbaine du centre ancien de Pamiers
  - Volet 4 : Stratégie de développement des entreprises, commerces et services ;
  - Volet 5 : Habitat : Repérage d'ilots insalubres et de foncier susceptible d'accueillir des opérations de logement privé ou public.

L'étude stratégique vise à l'écriture d'un projet global de renouvellement urbain, déclinée sur le plan thématique, à l'échelle des territoires intercommunal, communal et principalement focalisé sur le quartier prioritaire et son environnement proche.

- Deux études pré-opérationnelles, en vue de la mise en œuvre d'opérations complexes de renouvellement urbain :
  - Étude n°1 : Réalisation d'une opération-phare d'habitat et équipements publics sur l'îlot Sainte-Claire et la friche commerciale « Lidl » ;
  - Étude n°2 : Quartiers de la Gloriette et du Foulon (volets urbain & logement)

Les deux études pré-opérationnelles doivent permettre d'aboutir à des scénarios poussés, tant sur le plan technique que sur le plan du phasage et de l'économie de projet et se doivent être innovants et

pertinents, s’inscrivant et participant pleinement à un projet de territoire global et ambitieux tout en apportant des propositions concrètes, localisées et contextualisées permettant un passage rapide à l’opérationnel.

Notification et période d'exécution du marché :

Le marché devrait être notifié dans le mois suivant la date limite de réception des offres.

La durée de la mission est définie dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Procédure :

Appel d'offres ouvert

Type de marché :

Marché de prestation de services dans le cadre du Groupement de Commandes

Numéro de marché :

2016044PPLH

Nomenclature :

Classification C.P.V. : 71241000-9 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Numéros de marchés avec allotissement :

1. Lot 1 : Etude stratégique à cinq volets thématiques - 2016044PPLHL01
2. Lot 2 : Etude pré opérationnelle n°1 - 2016044PPLHL02
3. Lot 3 : Eude pré opérationnelle n°2 - 2016044PPLHL03

Lot 1 : Lot 1 : Etude stratégique à cinq volets thématiques
Lot 2 : Lot 2 : Etude pré opérationnelle n°1
Lot 3 : Lot 3 : Eude pré opérationnelle n°2

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante prévu à l’article 4.1 du CCAG-FS :

1 -Pièces particulières

- L’Acte d’Engagement (AE)
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Les cahiers des Clauses Techniques Particulières
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Les actes spéciaux de sous traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché
- La note méthodologique du titulaire

- Le planning d’exécution.

2 -Pièces générales

Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.-F.C.S.) paru au Journal Officier du 19 mars 2009.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Les prix sont fermes, dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières.
- Le mode de règlement est le mandat administratif,
- Le délai de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires seront majorés conformément au décret du 31 mars 2013,
- La monnaie de compte du marché est l’euro.

Critères de sélection :

Le maître d’ouvrage analysera les propositions et retiendra l’offre finale sur la base des critères suivants pondérés :

LOT 1 :

Le montant maximum alloué à l’étude stratégique ne pourra excéder 168 000€ (Hors Taxes), soit Volet 1 – 50 000€ ; Volet 2 – 28 000€ ; Volet 3 – 40 000€ ; Volet 4 – 25 000€ ; Volet 5 – 25 000€.

Critères	**Pondération**
L’adéquation des références : avec la mission d’étude et volets thématiques : projets – études de taille similaire, territoires conventionnés avec l’ANRU, quartiers d’habitat social, problématiques sociales et urbaines identiques, etc. L’organisation du groupement candidat : respect des compétences demandées, qualité des intervenants (personnes physiques), de l’organisation opérationnelle de l’équipe, équilibre des interventions proposées entre les différentes compétences de l’équipe candidate analysé au regard des éléments remis dans la note méthodologique.	40%
Le prix des prestations : la décomposition des temps passés par missions et par profils, et par conséquent la décomposition du prix proposé (rapport prix jours / temps passés), adéquation entre le montant de l’offre et le contenu des prestations apprécié sur la base de la justification des temps passés par intervenants et par éléments de missions.	30%
La note méthodologique du groupement : compréhension des enjeux et problématiques, démarche méthodologique, réponse aux attentes du maitre d’ouvrage.	30%

LOT 2 :

Le montant maximum alloué à l’étude pré-opérationnelle n°1 ne pourra excéder 80 000€ (Hors Taxes).

Critères	**Pondération**

L’adéquation des références avec le projet urbain de l’ilot Sainte Claire : projets complexes et/ou de taille similaire, quartiers conventionnés avec l’ANRU, quartiers d’habitat dégradé, problématiques sociales et urbaines identiques, etc. L’organisation du candidat : respect des compétences demandées, qualité des intervenants (personnes physiques), de l’organisation opérationnelle de l’équipe candidate, équilibre des interventions proposées entre les différentes compétences de l’équipe candidate analysé au regard des éléments remis dans la note méthodologique.	40%
Le prix des prestations : la décomposition des temps passés par missions et par profils, et par conséquent la décomposition du prix proposé (rapport prix jours / temps passés), adéquation entre le montant de l’offre et le contenu des prestations apprécié sur la base de la justification des temps passés par intervenants et par éléments de missions.	30%
La note méthodologique du groupement : compréhension des enjeux et problématiques, démarche méthodologique, réponse aux attentes du maitre d’ouvrage.	30%

LOT 3 :

Le montant maximum alloué à l’étude pré-opérationnelle n°2 ne pourra excéder 80 000€ (Hors Taxes).

Critères	**Pondération**
L’adéquation des références : avec le projet de rénovation des quartiers de la Gloriette et du Foulon : projets de taille similaire, quartiers conventionnés avec l’ANRU, quartiers d’habitat social, problématiques sociales et urbaines identiques, etc. L’organisation du candidat : respect des compétences demandées, qualité des intervenants (personnes physiques), de l’organisation opérationnelle de l’équipe candidate, équilibre des interventions proposées entre les différentes compétences de l’équipe candidate analysé au regard des éléments remis dans la note méthodologique.	40%
Le prix des prestations : la décomposition des temps passés par missions et par profils, et par conséquent la décomposition du prix proposé (rapport prix jours / temps passés), adéquation entre le montant de l’offre et le contenu des prestations apprécié sur la base de la justification des temps passés par intervenants et par éléments de missions.	30%
La note méthodologique du groupement : compréhension des enjeux et problématiques, démarche méthodologique, réponse aux attentes du maitre d’ouvrage.	30%

Documents à fournir :

Le candidat fournira les éléments suivants pour tous les lots :

- L’acte d’engagement complété et signé,
- Une attestation d’assurance professionnelle,

- Tous justificatifs de la compétence et de la capacité du candidat à exécuter le marché dans les règles de l'art,
- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou équivalents (attestations sur l'honneur).

Le candidat fournira les éléments suivants pour le lot 1 :

Les candidats sont invités à présenter un document de références synthétique des projets pouvant appuyer leur expertise pour la mission proposée (projet urbain, projet de rénovation urbaine, concertation, capacité à fédérer et à développer un dialogue multi-acteurs…).

Une note méthodologique est également attendue. Elle ne pourra excéder 25 pages (tous volets confondus). Elle abordera les parties suivantes :

Organisation et moyens :

- Présenter les moyens humains affectés à l'exécution du marché avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet et un organigramme concernant chaque phase de la mission ;
- Les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- La répartition des prestations et des responsabilités entre les différents cotraitants sera clairement décrite ;
- Les CV du chef de projet et des principaux intervenants seront annexés ;
- Présenter les moyens matériels et logiciels affectés à l'exécution du marché.

Réponse aux besoins :

- Analyser les enjeux exprimés par le maître de l'ouvrage et justifier de la prise en compte de ceux-ci dans l'organisation et la méthodologie de l'offre ;
- Décrire la méthode d'étude proposée à chaque phase de la mission, en soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage ;
- Préciser les modalités de rendu et de calendrier des prestations.

Les candidats devront expliciter clairement la cohérence entre l'offre méthodologique et le prix de la prestation :

- Fournir une décomposition justificative du prix de la prestation en détaillant les coûts unitaires et temps affectés par tâche et par intervenant affecté aux différents domaines de compétence, ceci en correspondance avec l'organigramme de l'équipe ;
- Un tableau détaillant l'estimatif des coûts est joint. Il est à compléter par le candidat et est à joindre à l'offre en format Excel et PDF. Ce document a pour but de faciliter l'analyse des offres et ne constituera pas une pièce du marché.

La capacité du candidat à prendre en compte les spécificités de son terrain d'étude – tant dans son analyse que dans sa démarche méthodologique - sera particulièrement valorisée.

Le chef de mission qui sera le référent principal du maître d'ouvrage sur l'ensemble de l'étude (le mandataire, en cas de groupement) devra être nommément identifié et doté de compétences et références principales nécessaires à l'étude.

Le candidat fournira les éléments suivants pour le lot 2 :

Les candidats sont invités à présenter un document de références synthétique des projets pouvant appuyer leur expertise pour la mission proposée (projet urbain, projet de rénovation urbaine, concertation, capacité à fédérer et à développer un dialogue multi-acteurs…).

Une note méthodologique est également attendue. Elle ne pourra excéder 15 pages.

Elle abordera les parties suivantes :

Organisation et moyens :

- Présenter les moyens humains affectés à l'exécution du marché avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet et un organigramme concernant chaque phase de la mission ;
- Les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- La répartition des prestations et des responsabilités entre les différents cotraitants sera clairement décrite ;
- Les CV du chef de projet et des principaux intervenants seront annexés ;
- Présenter les moyens matériels et logiciels affectés à l'exécution du marché.

Réponse aux besoins :

- Analyser les enjeux exprimés par le maître de l'ouvrage et justifier de la prise en compte de ceux-ci dans l'organisation et la méthodologie de l'offre ;
- Décrire la méthode d'étude proposée à chaque phase de la mission, en soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage ;
- Préciser les modalités de rendu et de calendrier des prestations ;

Les candidats devront expliciter clairement la cohérence entre l'offre méthodologique et le prix de la prestation :

- Fournir une décomposition justificative du prix de la prestation en détaillant les coûts unitaires et temps affectés par tâche et par intervenant affecté aux différents domaines de compétence, ceci en correspondance avec l'organigramme de l'équipe ;
- Un tableau détaillant l'estimatif des coûts est joint. Il est à compléter par le candidat et est à joindre à l'offre en format Excel et PDF. Ce document a pour but de faciliter l'analyse des offres et ne constituera pas une pièce du marché.

La capacité du candidat à prendre en compte les spécificités de son terrain d'étude – tant dans son analyse que dans sa démarche méthodologique - sera particulièrement valorisée.

Le chef de mission qui sera le référent principal (nommément identifié) du maître d'ouvrage sur l'ensemble de l'étude (le mandataire, en cas de groupement) devra être architecte-urbaniste et doté des compétences, références principales sur les champs suivants : rénovation urbaine et habitat privé dégradé.

Le candidat fournira les éléments suivants pour le lot 3 :

Les candidats sont invités à présenter un document de références synthétique des projets pouvant appuyer leur expertise pour la mission proposée (projet urbain, projet de rénovation urbaine, concertation, capacité à fédérer et à développer un dialogue multi-acteurs…).

Une note méthodologique est également attendue. Elle ne pourra excéder 15 pages.

Elle abordera les parties suivantes :

Organisation et moyens :

- Présenter les moyens humains affectés à l'exécution du marché avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet et un organigramme concernant chaque phase de la mission ;
- Les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- La répartition des prestations et des responsabilités entre les différents cotraitants sera clairement décrite ;
- Les CV du chef de projet et des principaux intervenants seront annexés ;
- Présenter les moyens matériels et logiciels affectés à l'exécution du marché.

Réponse aux besoins :

- Analyser les enjeux exprimés par le maître de l'ouvrage et justifier de la prise en compte de ceux-ci dans l'organisation et la méthodologie de l'offre ;
- Décrire la méthode d'étude proposée à chaque phase de la mission, en soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage ;
- Préciser les modalités de rendu et de calendrier des prestations.

Les candidats devront expliciter clairement la cohérence entre l'offre méthodologique et le prix de la prestation :

- Fournir une décomposition justificative du prix de la prestation en détaillant les coûts unitaires et temps affectés par tâche et par intervenant affecté aux différents domaines de compétence, ceci en correspondance avec l'organigramme de l'équipe ;
- Un tableau détaillant l'estimatif des coûts est joint. Il est à compléter par le candidat et est à joindre à l'offre en format Excel et PDF. Ce document a pour but de faciliter l'analyse des offres et ne constituera pas une pièce du marché.

La capacité du candidat à prendre en compte les spécificités de son terrain d'étude – tant dans son analyse que dans sa démarche méthodologique - sera particulièrement valorisée.

Le chef de mission qui sera le référent principal (nommément identifié) du maître d'ouvrage sur l'ensemble de l'étude (le mandataire, en cas de groupement) devra être architecte-urbaniste et doté de compétences et références principales en rénovation urbaine.

NB : les offres qui ne contiendraient pas l'intégralité des documents énoncés ci-dessus ne pourront pas être prises en considération.

Condition de réception - Délai de validité des offres :

- Les offres doivent être exclusivement rédigées en français.
- Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec avis de réception, ou remises contre récépissé, à l’adresse suivante : Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique – 1, place du Mercadal – B.P. 70167 – 09101 Pamiers cedex ou par voie électronique.
- Toutes les offres reçues recevront une réponse.

Contenu du Dossier de Consultation :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières,
- Le tableau détaillant l’estimatif des coûts,
- Le cadre de l’acte d’engagement,
- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et la notice explicative,
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat) et la notice explicative.

Date de mise en ligne de l'avis :

mardi 4 octobre 2016

Date limite de réception des offres :

lundi 7 novembre 2016 à 17 heures en Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique.